L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 20 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

LA MARQUISE DE DOUHAULT

— PAR —

VICTOR PERCEVAL.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Le 21 janvier 1788—à cette époque, le 21 janvier n'était pas encore une triste date historique—l'église de Sainte-Croix, cathédrale d'Orléans, tendue de velours noir, agrémenté de larmes et de franges d'argent, annonçait aux passants qu'un des grands de la terre venait, à l'égal du plus humble, de payer sa dette à la mort.

A Paris, à moins qu'il ne s'agisse d'un personnage très en vue dans les arts ou dans la finance, Rossini, Lamartine, Rothschild, on ne s'émeut guère de la splendeur des funérailles. On voit des draperies, des écussons, beaucoup de voitures; on se demande: "Qui est-ce?" Et, fût-ce un La Rochefoucault ou un Mortemart, si le défunt n'est pas de ceux qui ne meurent jamais, s'il n'a pas lui-même fait ou agrandi son nom; si ce nom n'est pas devenu populaire, on passe son chemin.

Il n'en est pas de même en province, où les anciennes familles sont nécessairement plus en évidence et mieux connues de tout le monde. La tradition y est d'ailleurs respectée; on y vit davantage sur le fonds commun des aïeux; le descendant d'un croisé y est toujours quelqu'un; on s'en glorifie comme d'un monument historique, comme d'une vieille tour qui branle ou d'une chapelle en ruines. S'il vient à passer dans la rue, on le montre aux étrangers; il y en a même qui disent encore: "Notre monsieur" ou "Notre dame." Chacun a eu, plus ou moins directement, affaire à lui ou à elle. On connaît le caractère sur le bout du doigt; on évalue les biens par sous et par deniers.

Voilà pourquoi, à Orléans, le 21 janvier 1788, à l'heure où commence cette histoire, sur le parcours du cortége funèbre, le nom de la marquise de Douhault, dame du Chazelet, de Saint-Civran, de Chamousseau et autres lieux, était sur toutes les lèvres, et sa fin, aussi prématurée qu'inexplicable, le sujet de toutes les conversations.

Résidant d'habitude à sa terre du Chazelet, près d'Argenton, Madame de Douhault n'habitait pas précisément la capitale de l'Orléanais, mais elle y était très-connue de réputation, et surtout par les liens de parenté qui l'unissaient aux familles les mieux posées de la ville.

Remuons des coudes, pénétrons dans l'un des groupes qui obstruent les alentours de la vieille basilique, et écoutons:

Quel âge avait-elle?

— Trente-quatre ans à peine.

Si jeune et si riche!

Et si secourable au pauvre monde!

La providence des malades, qu'elle soignait elle-même, et mieux qu'un médecin.

Ce sont toujours ceux-là qui partent les premiers.

— J'en connais encore plus dix que le bon Dieu aurait bien pu enlever, sans qu'ils laissassent tant de regrets.

Dire que, pas plus tard que la semaine dernière, je l'ai vue comme je vous vois!

Parbleu! et moi donc! Elle passait tous les matins devant la maison, avec sa femme de chambre, pour aller entendre la messe de neuf heures à Saint-Michel; elle se portait comme un charme.

— On ne m'ôtera pas de l'idée qu'il y a de la gabegie là-dessous.

— Le bruit en a assez couru.

— D'abord, pourquoi logeait-elle chez les La Roncière, et non chez les Du Lude, selon sa coutume?

— Est-il vrai qu'on lui avait donné une chambre isolée, au rez-de-chaussée, donnant sur la cour?

— Oui, une chambre de malheur, que sortait d'habiter madame de La Roncière, la mère, morte, elle aussi, il n'y a pas huit jours, au château de Lonry.

— Encore un décès où il y a furieusement du louche!

— Il y a des chambres comme cela, où on meurt plus que dans les autres.

— Ah! çà, est-il vrai qu'on a exposé son corps, et que ch chacun a pu aller la reconnaître?

— J'y suis allé.

— Et moi aussi.

— Eh bien, alors....

Quant à être elle, c'était bien elle.... mais, dame! vous savez, il y a des sommeils comme cela: on dirait la mort.... M. d'abord, je ne m'y connais pas assez pour....

Les médecins s'y connaissent, eux; ils sont assez du monde pour cela.... Or, les docteurs Loiret, Gilles, Lambron, Lacour, tous ont déclaré qu'elle avait passé de vie à trépas.... même que M. Curranlt, notre lieutenant-général de police, en a dressé son procès-verbal....

— Et de quoi est-elle morte, cette pauvre marquise du bon Dieu?

— Il y en a qui prétendent que c'est d'une prise de tabac.

— Il y en a d'autres qui affirment que c'est d'un bain de pieds.

Allons donc! pourquoi pas d'une mouche qui volait?

— Et qu'est-ce que cette histoire d'allumeur de réverbères, qui broche sur le tout?

— François, l'allumeur juré, disait avoir vu à deux heures du matin, dans la nuit du dimanche à lundi, un carrosse fermé stationner dans la ruelle qui longe la cour intérieure de l'hôtel La Roncière.

— Eh bien?

— Eh bien, de ce que l'appartement de madame de Douhault donnait sur cette cour, de ce qu'il y a là une porte de service ouvrant sur la ruelle, de ce que M. Du Lude, conduisant lui-même, occupait le siége du carrosse, on conclurait à un enlèvement, à un coup de main, à je ne sais quoi....

— François a failli être écrasé par les chevaux, à leur sortie du passage.

— Si c'était la nuit, comment a-t-il pu reconnaître les chevaux de M. Du Lude, et M. Du Lude lui-même?

— Parce que, portant sous sa houppelande une lanterne sourde, il en a braqué la lumière sur le conducteur et sur l'équipage.

— M. Du Lude a-t-il donné une explication à cette sortie nocturne?

— Il l'a niée; il a même prouvé que, depuis le jour où madame de Douhault est tombée malade, ni ses chevaux ni sa voiture n'étaient sortis de chez lui.

— Et l'allumeur?

— L'allumeur a été traité de visionnaire, on lui a tant corné aux oreilles qu'il avait eu la berline, qu'il a fini par le croire.

— Peut-être aussi lui a-t-on graissé la patte pour l'engager à se taire?

— Avec de l'argent, les riches peuvent tout ce qu'ils veulent.

— Ils bouchent les yeux à la justice.

— C'est égal, quoique roulant sur l'or, en voilà une qui n'aura pas eu à se féliciter de la vie.

— Elle a donc eu d'autres malheurs que celui de mourir?

— Je le crois bien!

— Mais, chut! voici le cortége.

En effet, attelé de quatre chevaux caparaçonnés et empanachés, le char funèbre venait de déboucher sur la place du Martroy, par la rue Royale.

Presque toute la noblesse de l'Orléanais, de la Beauce, de la Sologne, du Berri, du pays Chartrain, avait tenu à honneur de venir rendre les derniers devoirs à madame de Douhault.

Çà et là, se serrant les uns contre les autres par petits groupes de cinq à six personnes, juraient avec les citadins par leur costume et par leur tristesse, ou reconnaissait les vassaux de la marquise. Ces bonnes gens étaient partis de chez eux l'avant-veille: ils avaient marché nuit et jour, à pied, à cheval, en carriole; ceux-ci en diligence, en patache; ceux-là recueillis par des rouliers, moyennant un léger pourboire.... Il y avait là des vieillards qui avaient vu naître madame de Douhault, des enfants dont elle était la marraine, des jeunes femmes qu'elle avait mariées et dotées: toute une population de cœurs reconnaissants, affligés, dévoués:

Les hommes — les anciens en tête — en veste de droguet à basques, la culotte retenant au genou le bas bien tiré, le crêpe au bras, en souliers à boucles, le large chapeau d'une main, le bâton de cornouiller de l'autre;

Les femmes, enveloppées de grandes mantes noires à capuchon.

Tous pleuraient de vraies larmes, car, par exception, à cette cérémonie funèbre, il n'y en avait pas que sur le catafalque et les tentures. Ils ne savaient rien des circonstances de la mort; on leur avait dit: "Madame la marquise est morte," et ils étaient venus, sans rien demander de plus.... Or, la marquise morte, c'était leur providence à jamais perdue, c'était une main charitable à jamais fermée; c'était une voix douce et consolatrice à jamais éteinte.

Pour ne pas être traduite en belles périodes, cette muette oraison funèbre n'en avait pas moins sa valeur.

Au coin de la rue Bannier, appuyé sur le bras d'un beau garçon, se tenait un gentilhomme de haute mine, à la tenue correcte et sévère.

Celui-ci pouvait avoir de quarante à quarante-cinq ans; le jeune homme n'en comptait guère que dix-huit à vingt.

Au passage du convoi, ils se découvrirent respectueusement; le plus âgé appuya un long regard sur le cercueil, comme s'il y enfouissait toute son âme, toutes ses espérances; deux larmes jaillirent de ses yeux; une émotion poignante contracta ses traits.

Immédiatement derrière le corbillard, précédant le cortége dont les longues spirales se perdaient dans les rues lointaines, marchaient de front trois hommes dans la maturité de l'âge.

C'étaient MM. Du Lude, de La Roncière et Lusignan de Champignelles — les deux neveux et le frère de la défunte.

L'étranger promena de l'un à l'autre son morne regard; et, comme s'il eût été aimanté, ce regard, fatalement, qu'ils le voulussent ou non, les yeux qu'il cherchait vinrent à sa rencontre.

La face de M. de Champignelles s'empourpra d'une rougeur ardente.

MM. Du Lude et de La Roncière devinrent d'une pâleur livide.

— Père, dit le jeune homme à son compagnon, ces messieurs vous ont reconnu.

— Oui, mon enfant, et ma présence paraît les surprendre.

— On dirait plutôt qu'elle les contrarie, et qu'elle leur fait peur.

L'étranger ne releva pas ces paroles.

Tous deux suivirent le convoi et entrèrent dans la cathédrale, où ils se frayaient à grand'peine un passage, lorsque le maître des cérémonies vint, de la part de la famille, les prier de le suivre dans le chœur, aux places réservées.

Si étonnés qu'ils fussent de cette courtoisie, à laquelle ils étaient loin de s'attendre, le père et le fils ne crurent pas devoir refuser.

A leur entrée dans le chœur, M. de Champignelles les accueillit, de loin, par un signe de tête aussi gracieux que la circonstance le permettait; puis, par un autre signe presque imperceptible, il parut les recommander à une jeune personne aux côtés de laquelle deux chaises restaient vides.

Cette jeune personne s'appelait Diane; elle était la fille adorée de M. de Champignelles, et pouvait avoir de quinze à seize ans.

Les chants, les orgues, l'encens, la douleur, tout cela impressionnait très-vivement mademoiselle Diane, à ce point qu'elle pleurait à chaudes larmes, et que, sans le secours d'un flacon de sels qu'elle portait souvent à ses narines roses, elle se serait sans doute trouvée mal.

Son jeune voisin était à l'âge des impressions subites et parfois profondes. En voyant couler tant de larmes, sur un aussi joli visage, son cœur se serra davantage encore, et il fut sur le point de pleurer lui-même.

C'étaient presque des enfants: quelque chose comme trente-quatre ans à eux deux.

Mademoiselle de Champignelles sortait à peine de poupée. La petite fille se trahissait sous le deuil de la grande demoiselle; elle était blonde, l'œil bleu et bien fendu; les traits doux et fins; le corsage et la taille encore indécis.

Deux détails naïfs vont la faire juger tout de suite. Une bague d'enfant—des perles noires, enfilées sur du laiton—trouaient de petites taches rouges l'annulaire de sa main droite, dégantée un instant; son paroissien débordait d'images saintes, au bas desquelles on pouvait lire: "A ma bonne petite Diane,—à mon inséparable amie,—à ma chère compagne,—à ma sœur en Jésus-Christ," le tout à l'état de tendres souvenirs du couvent des Bénédictines de Montargis, dont madame de Saint-Dizier, sa grand'tante, était supérieure, et où elle venait d'être élevée, ainsi que l'avait été, en son temps, la défunte marquise.

Confiée aux soins d'une institutrice anglaise, mademoiselle de Champignelles, dont la mère était morte depuis dix ans, allait désormais égayer et rajeunir un peu de sa présence le vieux manoir qui portait son nom.

Cette connaissance sommaire faite avec Diane, revenons à l'église, où elle continue à verser de vraies grosses larmes de pensionnaire, sans nul souci de ses beaux yeux bleus qui vont en rougir.

Une jeune personne et un monsieur, inconnus l'un à l'autre, se fussent tenus bien raides et sans se parler; mais, nous le répétons pour excuser ce qui va suivre, ils avaient encore la vivacité et le sans-façon de l'adolescence.

(A continuer.)

MEDICAMENTS.

STOMACH BITTERS!

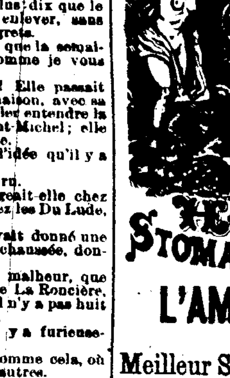

L'AMER HOME

EST LE

Meilleur Stimulant Tonique.

Les médecins qui l'ont examiné (et, parmi eux se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays) reconnaissent qu'il est au nombre des plus sûrs et des plus efficaces. Il est fait de racines, d'écorce et d'herbes dont la science médicale apprécie les propriétés, il prévient, mieux qu'aucune boisson de ce genre, les

Maladies d'été, la Bile, les Fièvres en Frissons, les fièvres intermittentes, l'indigestion, la Dyspepsie.

Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'est pas de tonique que les membres en renom aient aussi généralement recommandé, que le peuple ait aussi bien accueilli, que l'amer connu aujourd'hui sous nom de

HOME STOMACH BITTERS.

B. E. Castendyk,

Seul Agent au Sud, No 32 rue Tchoupitoulas.

14 août—1an—Merc.V.D

Cure radicale des hernies.

DR. A. FOLLEAU (de la Faculté de Paris) informe le public qu'il vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, où il traitera spécialement les hernies et toutes espèces de difformités du corps.

Le Docteur est l'inventeur breveté en France, en Angleterre, en Amérique, de compresseur qu'il emploie dans son traitement. Il engage les personnes qui sont affectées de hernie et qui n'ont pu obtenir de soulagement de venir le visiter à son office et résidence,

66, rue Royale, entre Bienville et Conti.

Consultation de 11 à 4 heures.

15août—1an.

BANDAGES HERNIAIRES.

DES charlatans ont présenté aux malades des appareils qui n'ont aucune valeur. H. SPILLMAN a inventé et fait patenter des bandages herniaires et des bandages qui préviennent la descente de la matrice: il n'y a rien de comparable ici ou en Europe. Les plus distingués de nos chirurgiens et de nos médecins partagent cette opinion; aussi les malades ne devraient-ils pas hésiter à se procurer ces instruments dont la supériorité est aujourd'hui reconnue. C'est le fruit de trente-cinq années d'études et d'expériences et d'observations.

M. SPILLMAN croit pouvoir solliciter le patronage du public.

H. SPILLMAN, Inventeur et Fabricant,

Au No 93 de la rue Baronne.

se charge de la pose des bandages. 24déc—1an

TARRANT'S SELTZER APERIENT

Traitez la machine humaine avec douceur. Le passage de trente pieds de long par lequel le système se débarrasse de la plus grande partie d'une certaine matière est doublé d'une membrane aussi délicate que la soie et aussi sensible qu'un réseau de nerfs peut la rendre. On ne guérit ni la constipation, ni les coliques, ni la diarrhée, ni la dysenterie, ou aucune autre maladie d'entrailles en l'agitant par un violent purgatif. Le meilleur remède est le baume laxatif, le délicieux tonique connu sous le nom de

SELTZ de TARRANT,

qui cicatrise, calme, fortifie les intestins irrités et chasse les humeurs qui provoquent les affections abdominales.

On le trouve chez tous les pharmaciens.

Toctobre—an 24 nov—v et c—

Fonderies Machines, &c.

FONDERIE DE LEEDS.

ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

1isept—1an LEEDS & CO

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades, Nile-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,

SHAKESPEARE, SMITH & CO.,

— Successeurs de —

GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machines de dessèchement, Moulins à coton, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poêles de chassis.

4janv—1an

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,

(ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG..............Directeur,

— Fabricant de —

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, &c.

Bouilloires de toute espèce, Colonnes et Façades de bâtisses, en fer, Barres de grilles en toute espèce de fonte.

9janv—1 an, 1872.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les gentlemen peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégonfle, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse, avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépens des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments fassent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. La charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux!

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades sous les yeux desquelles tombera cet avis, seront bien étonnées de voir des effets si prompts.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis long temps, et s'ils n'ont pu la couper par la quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur gêne d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 22 sept—

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

66......PASSAGE DE LA BOURSE......6

Entre Bienville et Douane,

SE charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non; de la réduction de l'accessement, dans les cas où les estimateurs ont exagéré la valeur des propriétés imposables; de la rectification des noms sur les listes, etc. S'étant exclusivement livré, depuis plusieurs années, à ce genre d'occupation, il croit pouvoir être fort utile aux contribuables qui voudront bien l'honorer de ....

L'Argent ne peut pas l'acheter.

CAR LA VUE EST SANS PRIX!!

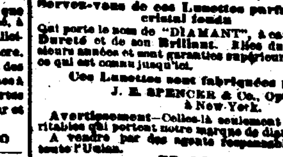

SI VOUS Y TENEZ,

Servez-vous de ces Lunettes parfaites de cristal fondu

Qui porte le nom de "DIAMANT", à cause de sa Dureté et de son Brillant. Elles durent plusieurs années et sont garanties supérieures à tout ce qui est connu jusqu'ici.

Ces Lunettes sont fabriquées par J. E. SPENCER & Co., Opticiens, à New-York.

Avertissement—Celles-là seulement sont véritables qui portent notre marque de diamant. A vendre par des agents responsables, dans toute l'Union.

ED. LILIENTHAL, Bijoutier et Opticien,

Au No. 95 de la rue du Canal,

est le seul agent à la Nouvelle-Orléans, le seul de qui l'on puisse en obtenir. Il n'emploie pas de colporteurs.

Infirmerie de la rue du Cirque,

Rue des Remparts, 132 et 134 (1er District)

Les Médecins de cet Etablissement sont les Docteurs FORMENTO, TUREAUD et BORDE.

CONSULTATION GRATUITE.

1oct—3mois—mar.j.s.

CAZADE & CROOKS,

No 36 Beaver Street,

NEW-YORK.

Seuls Agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD DUPUY & CO., annoncent à leurs amis et au commerce qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour les EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO., pour les expéditions directes de COGNAC à la Nouvelle-Orléans, et qu'ils seront représentés, à la Nouvelle-Orléans, par

WASHINGTON MORTON,

4 juin—1an—Mar.18 126 rue Gravier.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne [illegible] No. 50 Hudson River [illegible]

SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 16 nov.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 30 nov.
WASHINGTON, capt. Roussan, samedi, 14 déc.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125 | Seconde cabine, $65.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent et prennent les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, outre qu'ils économisent beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 58 Broadway, New-York, ou à L. GRAND & Co, Agent, 12 Gallier Court, Louisiane. N. O.

Nouvelle Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, expressément pour le commerce de la Nile-Orléans et de New York, faisant le service régulier entre Liverpool et la Nile-Orléans, Glasgow et New York.

Le LOUISIANA.........2,500 ton., Capt. Steward.
Le MINNESOTA.........2,400 ton., Capt. Hamilton.
L'ALABAMA.........2,400 ton., en voie de const.
Le PENNSYLVANIA.....2,500 ton., en voie de const.
Le VIRGINIA.........2,500 ton., en voie de const.
Le GEORGIA.........2,500 ton., en voie de const.

De Liverpool—Le steamer

LOUISIANA,

Partira MERCREDI, 13 novembre.

Le steamer

MINNESOTA,

Partira MERCREDI, 27 novembre, faisant escale à Bordeaux, pour prendre du fret et des passagers.

Avis sera donné indiquant les jours de départ de la Nouvelle-Orléans.

Des billets de retour, bons pour SIX MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour espèces sans charge extra.

Les soins de médecin et les médicaments ne coûtent rien.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent aménagement), s'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents, Au No. 20, rue Carondelet, Nile-Orléans.
ROSS, SKOLFIELD & Co., No. 3, Chapel Street, Liverpool.
LEWIS T. MERROW & CO., No. 46, Great Clyde Street, Glasgow.

6 oct

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Hâvre, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie,

Germania, Capt. Winzen, Saxonia, Capt. Brandt, Vandalia, Capt. Franzen,

—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nile Orléans.
	"Vandalia"		
Oct. 19	Oct. 22	Oct. 25/26	Nov. 27
	"Saxonia"		
Nov. 20	Déc. 2	Déc. 6/7	Janv. 8
	"Vandalia"		
Fév. 1	Fév. 4	Fév. 7/8	Mars 12

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR:

De la Nouvelle-Orléans au Hâvre, à Santander, à Southampton ou à Hambourg: Première Cabine, $130—Entrepont, $45.

Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans: Première Cabine, $130—Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux consignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du Continent, entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Pocke et Wilkens, à Galveston, et Mr. Kr. beat Cucullu, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'aux lieux de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordement sur les steamers de la Compagnie, de la Nouvelle-Orléans.

Pour de plus amples détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE, Agents-Généraux, 166, Rue de la Commune,

C. B. RICHARD & BOAS, Agents-Généraux de Passage, 61, Broadway, New York. 1 sept—6m

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Brême.	Nile-Orléans.
Str. Hannover	18 septembre.	20 octobre.
Strassburg (neuf)	16 octobre.	22 novembre.
Frankfurt	2 novembre.	22 décembre.
Koeln	11 décembre.	5 janvier.

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres.................................$120 en or.
Entrepont.................................. 40 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:
Chambres.................................$150 en or.
Entrepont.................................. 40 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres.................$50 en monnaie courante.
Entrepont................ 15 "

Des billets de passage des places intérieures, en Allemagne, et de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No 47 de la rue de l'Union.

1 août—1an

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

SHERMAN............Capt. Thos. Halsey,
G'N'L MEADE.........Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES.......Capt. M. B. Crowell,
MISSISSIPPI..........Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS.......Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER. Capt. F. Burdick

Partant de New-York, tous les samedis,

Le steamer

WESTERN METROPOLIS, H. S. Quick, commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson DIMANCHE 17 Novembre, à 8 h. A. M.,

Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres.................$50 00.
Entrepont............... 25 00.

On signe des billets de connaissement pour Liverpool, Glasgow Hambourg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (trough tickets), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

JOHN H. LUDWIGSEN, Rue de la Commune No. 16

Le steamer Mississippi suivra et partira Samedi 23 novembre, à 8 A. M.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

NEW ORLEANS, GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, St.LOUIS,

Le steamer

GEO. CROMWELL, S. L. Clapp, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 16 Novembre, à 8 heures A. M.

Passage.................................

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

mai—1an

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, VENDREDI, le 22 novembre, à 8 heures du soir.

Portant la malle des E. U.

Le beau steamer, de première classe YAZOO, capt. Barrett,

Pour fret ou passage, s'adresser à WM. CREEVY, Agent, Encoignure Carondelet et Gravier.

Le steamer JUNIATA capt Catherine suivra et partira à son jour régulier.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

1oct—PPMa.J.S.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.

CONTINUE à exécuter toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.

Extraction des dents sans douleur avec le chloroforme.

Conversations en Anglais, en Français et en Espagnol. 4 nov

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

Le Dr. GEO. F. MALONEY, au No 160 de la rue du Canal, près de la rue Baronne.

[illegible]

Aux Planteurs Sucriers.

LE BLE' LUTTE DE CHAUX, de Bonnabel, est reconnu, par tous les planteurs sucriers, comme le meilleur article pour la clarification du sucre.

Bt-Subtie de Chaux, de Bonnabel.

H. BONNABEL, 307 de la rue Poberc.

Boîte 1935 du bureau de Poste. 25 sept—6m

VAPEURS.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis

CAMELIA.

Ce steamer partira, à dater du [illegible] les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; les MARDIS et SAMEDI, à l'arrivée du convoi à 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, et de Madisonville les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédant celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à même de nouvelle temps ou de bonnes [illegible]

CONRAD M. SORIA, Aux Nos 16 et 20 de la rue de l'Union.

1er juin—1an

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine.

[illegible] Natchez, Vicksburg [illegible] Bayou Sara, Port Adams, [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. TARRY, 101 Commune.

UNICA.

Pour Tunica, le débarcadère de [illegible]

W. S. PIKE,

[illegible]

J. M. CARLIN, agent, au No 6 de la rue Tchoupitoulas.

11 sept

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Bayou Sara.

Partant tous les MERCREDIS à 5 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capt. [illegible] W. R. Greathouse, commis [illegible]

[illegible] H. O. MELANCON, 11, rue Conti

Paquebot régulier de la Côte, de Natchez [illegible] LUNDIS, à 5 heures [illegible] VENDREDIS, à 10 heures [illegible] MARDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

[illegible] le bateau à vapeur SABINE (en remplacement du "Mart Able"), capitaine V. B. Baranco, commis Allen Jamel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

SINNOTT & ADAMS, Agents, No 11 Commercial Place.

Bayou Lafourche Packet Company,

2 voyages par semaine.

HENRY TETE,

Jas. Dalferes, Capt. M. H. Landry, commis.

Jours de départ, tous les lundis soir à 5 heures et tous les vendredis matin à 10 heures. Ce paquebot prendra du fret et des passagers pour tous les atterrages de la côte et du Bayou Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au secrétaire de la ligne, le capt J. G. Landry, rue Conti No 25. 29 oct—1an

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS à 10 heures A. M., et les VENDREDIS à 5 heures P. M.

Le bateau LIZZIE HOPKINS Capitaine J. F. Aucoin, Commis P. A. Charlet.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche et compris Lock-port, Lafourche Crossing et Houma, Terrebonne et en l'état des eaux hautes du Bayou, le bateau donnera des connaissements avec privilège de crédit le fret. 16 juillet

Pour Amsterdam.

Le brick américain de première classe E. H. HOVE, capt. Harkness, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira incessamment.

Pour fret, s'adresser à W. B. BUDDENDORFF & SON, 9, rue Carondelet

1er nov—

POUR GENES.—La barque américaine "BRIDGEPORT", de première classe, capitaine Morgan, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu.

Pour fret, s'adresser à W. B. BUDDENDORFF & SON, 9, rue Carondelet.

7 oct—

Pour la Vera-Cruz.

Le brick mexicain, fin voilier,

ESPERANZA,

Capitaine Juan Diaz.

Ayant une grande partie de son chargement engagé, partira incessamment pour le dit port. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser chez

PUIG FRERES, 57 rue Douane.

28 oct—10f

Pour Brême,

Départ 15 Novembre.

Le navire Anglais de première classe, "PRESTON" capitaine Donald, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira au jour fixé.

Pour fret, s'adresser à J. G. LINGHAM, 26 rue Union.

24 oct—

Pour le Hâvre.

Le navire français, de première classe et fin marcheur, LEONIE, capitaine Le Mercier, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment.

Pour fret, s'adresser à W. B. BUDDENDORFF & SON, Gallier Court, 9 rue Carondelet, ou à AMEDEE COUTURIE, 39 Vieille Levée.

14 oct—

Feutre d'Irlande à Toits,

NOUVEAU SYSTEME DE TOITURES NON INFLAMMABLES,

DE D. ANDERSON & SON.

CETTE nouvelle préparation est enduite, et on peut la poser sur le toit de suite. L'application en est facile et il ne faut pas beaucoup de temps avant que les réparations deviennent nécessaires. Elle est plus durable que certaines ardoises et remplacé avantageusement le fer et le zinc. Elle est surface adhérente qu'il peut à l'épreuve du feu. Le soleil ne la fait pas fondre, sa tonicité et infaillité avec laquelle on la pose la fait préférer par les colons, et ne les ministres des prouvant de les transporter aisément, elle est préférable pour l'enlever, pour la poser sur une autre construction. Elle remplace l'asphalte ordinaire sur les ateliers, les hangars, les bureaux, etc. Elle prévient l'humidité, chasse la vermine et égalise la température. Sa largeur est de trente-deux pouces et elle est en rouleaux de vingt-cinq yardes.

A vendre par J. G. LINGHAM, agent, Au No 26 de la rue Union.

7 juillet—1an

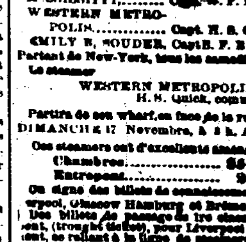

RICE BROTHERS & CO.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

—DE—

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMERICAINES ET ETRANGERES.

Aux Nos 89 et 91, de la rue du Camp,

Succursale, au No 563 de la rue des Magasins.

Entrepôt, aux Nos 142, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers.—MACHINES et outils de forgeron. ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblanc et émaillés. FOURNEAUX de cuisine et RECHAUDS. Toute espèce d'ARTICLES de MENAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis de laque. FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren, pour coke ou charbon. FOURNEAU Charter Oak de cuisine, connu, depuis dix-huit ans, comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti. Demandes de listes des prix, catalogues qui donnent une description des articles.

4 oct—9 mois—v c.

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 300,000

sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis,
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis
MEDAILLON EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis,

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

46......RUE DU CAMP......46

Et achetez un "BRILLIANT",

H. HALLER,

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 46 de la rue du Camp.

On peut trouver également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchaud, grates, de la ferblanterie et toute sorte d'articles de ménage

2 oct—1an.

JULIUS LOEFFLER,

46.........RUE ROYALE..........46

FABRICANT et Marchand d'Instruments de Chirurgie [illegible]

[illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer de la Nile-Orléans, de Mobile et du Texas.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS ET MOBILE.

Grand Trunk Route.

Chemin direct partout, aucun transferts, pas [illegible]

CHARS-PALAIS DE PULLMAN.

Sans changement jusqu'à St-Louis, Louisville et Lynchburg.

Les TRAINS QUOTIDIENS partiront du dépôt au pied de la rue du Canal, à 7:00 A. M. et à 5:15 P. M. Ils arriveront à 9:45 P. M. et 11:30 P. M.

A PARTIR de DIMANCHE, 20 octobre et jusqu'à nouvel ordre.

Le Train d'Agrément pour les villes de Baie, partira du dépôt, rue du Canal, Tous les SAMEDIS, à 3 1/2 heures P. M. Et reviendra à la Nile-Orléans, Tous les LUNDIS à 10 heures A. M., Allant jusqu'à OCEAN SPRINGS et au Bivouac.

Les passagers se rendant à LOUISVILLE via Mobile, Montgomery, Decatur et Nashville [illegible]

Wagons-dortoirs jusqu'à Louisville.

Les passagers qui se rendent à ST. LOUIS [illegible]

Les passagers qui se rendent à LYNCHBURG et à WASHINGTON prennent le train de 5:15 P. M. qui a des chars dortoirs.

Les passagers qui se rendent à ATLANTA, MACON, AUGUSTA et tous les points des Etats du Golfe et de l'Atlantique prennent soit le train de 7:00 A. M. soit celui de 5:15 P. M.

BUREAUX OU SE VENDENT LES BILLETS. A Galveston—au Morgan Wharf. Agent. S. B. Jones.

A la Nile-Orléans—au coin des rues Camp et Commune, en face de City Hotel.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant-Général.

NORMAN C. JONES, Agent général du fret et des passagers.

1er oct

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, de MOBILE et du TEXAS.

Division de la Louisiane

De la Nile-Orléans à Donaldsonville,

68 milles.

Convois de passagers tous les jours, de la Nile-Orléans à Donaldsonville, aller et retour. Billets d'excursion à Donaldsonville, et retour, le dimanche, $2 00.

Le train part du dépôt de la rue du Canal, tous les jours, à 7 et du matin.

Excursions sur le fleuve, tous les Dimanches par le steamer Frances.

Les passagers et le fret sont reçus au pied de la rue Calliope. On ne reçoit pas comme fret le bois de construction, les briques, les machines lourdes, les gros articles et les articles de ce genre.

Les billets se vendent au coin des rues Camp et Commune, en face de City Hotel, et à bord du ferry FRANCES.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant-Général.

NORMAN C JONES, Agent général du fret et des billets.

1er mai

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'"ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour.—25 cents.

Pour la station de Gentilly—aller et retour—15 cents.

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

Départs de la ville. Départs du Lac.

[illegible]

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, dès midi.

Un char à cheval partira de la ville, tous les matins, à 4 heures, et, du Lac, une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les voyageurs qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

THEO. J. DIMITRY, Surintendant général.

1avril—

[illegible]

Changement d'heures de départ.

A partir du 2 juin 1872, les convois du

Grand Chemin de Fer de Jackson (Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Mississippi Central et Mississippi and Tennessee)

Partiront comme suit:

[illegible]

Convoi de la malle, tous les jours; convoi exprès, tous les jours, excepté le dimanche.

Ces convois raccordent à la gare supérieure.

La distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de Memphis, Chicago, St-Louis, Louisville et toutes les villes et stations intermédiaires.

Les Wagons-palais de Pullman (pour le jour et pour la nuit) de la Nouvelle-Orléans à Memphis, Humboldt et Louisville, gratis.

P. S. JONES, Agent pour les billets, Galveston.

A. D. SHELDON, Agent pour les billets, Nouvelle-Orléans.

C. P. ATMORE, Agent général pour les passagers.

F. E. CAREY, Agent général pour les billets.

E. D. FROST, Surintendant-général.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue St-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Des billets de commutation pour 400 milles à $60, et des billets pour toutes les stations sur le chemin, sont vendus au bureau des consignés.

Tout fret doit être payé d'avance.

Le fret pour le Texas et les débarcadères du Têche est reçu à la Nile-Orléans et Martinville. Le fret pour tous les débarcadères du Bayou Vermilion, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) du coupé au bureau des consignés, au pied de la rue St-Anne.

Le fret pour les débarcadères du Bayou Lafourche, entre Lockport et Thibodaux, est reçu jusqu'au samedi. Le bateau à vapeur pour ce service part tous les samedis matin.

Le fret via l'embranchement de Houma sera reçu pour et de stations et plantations, entre Terrebonne et Houma; pour et de tous les points du Bayou Terrebonne, [illegible] le Bayou Black [illegible]

[illegible]

GEO. PANDELY, Agent.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Magazine et Natchez.

Il ne sera point reçu de fret après 2 heures. 20 mai—1an. A. WHITNEY & CO. Ag.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

— DE LA —

Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp,

DOUZIEME ETAT ANNUEL. 1871

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PRIMES DE L'ANNEE EXPIREE LE 31 DECEMBRE 1871:

[illegible]

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT:

[illegible]

PASSIF

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier A. D. 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

A une réunion des Directeurs, le 11 janvier 1872, il a été résolu de déclarer un dividende [illegible]

— DIRECTEURS —

[illegible]

BANQUES—ASSURANCES.

Société de Crédit Foncier de la NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No. 46 de la rue Vieille Levée.

PREMIER BILAN ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Société de Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses opérations dans les neuf derniers mois—du 15 janvier au 30 septembre, 1872—expiration de la première année fiscale.

[illegible]

Nous, soussignés, déclarons solennellement que le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la société.

F. A. FERNANDEZ, Président.

A. BAULET, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 22 octobre, A. D. 1872.

O. LE GARDEUR, Notaire public.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA,

Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre —

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

[illegible]

DECLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 10 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider,
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	W. E. Schmidt,
N. A. Baumgarden,	Th. Lilienthal,	B. Sieg,
Isaac Scherck,	F. P. Del Bondio,	C. M. Miller,
J. W. Schwartz,	M. Riche,	C. L. Nastie,
Louis Schwarz,	Chas. Engsfeld,	H. Pohlman,
E. Wetzenbach,	M. Frank,	F. Richert,
J. R. Wilderman,	H. R. Gogreve,	F. Reder,

15oct—1an

Premier Bilan Annuel

— DE LA —

Compagnie d'Assurance Delta.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie le bilan suivant:

[illegible]

Ce qui précède est une transcription exacte et correcte des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Certifié sous serment et signé devant moi, le 31 octobre 1872.

E. BOUNY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs il a été résolu de payer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, sur le montant payé des actions de capital, et un dividende au comptant de VINGT-CINQ POUR CENT aux actionnaires sur leurs primes nettes participantes; le premier payable à partir du 11 courant, et le second à partir du 4 novembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIE, Secrétaire.

DIRECTEURS

— DE LA —

COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA,

Pour servir pendant une année, à partir du 28 octobre 1872.

A. Baldwin,	A. Thomas,
Emile Dupré,	H. Huth,
J. Legère,	R. Bordelots,
M. A. de Lizardi,	Joseph Alzix,
G. P. Blancand,	O. J. Leeds,
T. L. Airey,	B. Bouligny,
O. Hopkins,	A. Palmer,
E. Ganucheau,	M. Bees,
S. Henderson,	G. Revest,
F. Labatut,	J. Brunner,
L. H. Gardner,	W. H. Conger,
T. M. Simmons,	W. A. Bell,

Nov—1an Fosl.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année finissant le 30 février 1872 [illegible]

[illegible]

La Compagnie a l'actif suivant évalué à la valeur la plus basse du marché au comptant:

[illegible]

Ce qui précède est une copie juste, véritable correcte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, Assermenté sous serment et signé devant moi, ce 12 mars 1872.

P. CHS CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip de circulation seront payés aux porteurs ou à leurs représentants légaux, à partir du LUNDI, 15 mars 1872.

CHAS. BRIGGS, Président.

ANT. CARRIERE, Vice-Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administration élus le 12 février 72:

[illegible]

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

MECHANICS' & TRADERS'

No 74 de la Rue Carondelet,

NILE-ORLEANS, LNE.

Capital..$300,000

TROISIEME BILAN ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie présente le bilan suivant:

Primes de l'année expirée le 31 août 1872:

[illegible]

ACTIF.

La Compagnie a l'actif suivant:

[illegible]

Le tableau ci dessus est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.

JAMES A. WHITE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nile Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire, le 10ème jour de septembre mil huit cent soixante-douze.

CHAS. G. ANDRY, Notaire Public.

La Direction a déclaré les profits suivants:

Intérêt sur Capital payé, Dix pour cent.
Dividende sur Capital payé, Neuf pour cent.
Dividende sur Primes effectuées, Vingt-quatre pour cent.

Tous ces dividendes seront portés au crédit des billets d'actions. Les certificats seront émis à partir du 21 octobre prochain.

DIRECTEURS:

C. W. Allen,	I. L. Haas,
A. P. Aiken,	Jno. M. Harrison,
J. A. Braselman,	T. H. Hunt,
W. T. Stakemore,	Jos. S. Lamphier,
I. Bloom,	J. A. Lane,
C. H. C. Brown,	Robt. L. Moore,
Th. R. Bodley,	John Myers,
John D. Cobb,	Edward Nalle,
Geo. W. Church,	R. H. Noble,
I. E. Campbell,	Edward C. Payne,
Louis J. Dolse,	G. W. Sentell,
Fred. Ernest,	J. Pink. Smith,
Ben. Gerson,	W. B. Thompson,
C. A. Green,	Fred. Wing,
Louis A. Witte,	T. S. Waterman,

Lloyd R. Coleman.

Nile-Orléans, 20 septembre 1872.

20oct—1m—MarJS

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES Marchands de la Nile-Orléans,

No 104 RUE DU CANAL.

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1872, y compris les primes non expirées l'année précédente:

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans, Assermenté et souscrit pardevant moi, le 19 juin 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 10 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de TRENTE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1872, sur lequel sera payable, le troisième lundi de juillet prochain [illegible]

— Directeurs —

P. Maspero	David McCoard,
R. E. Batt,	L. F. Généres,
M. Puig,	P. Fourchy,
P. S. Wiltz,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix	J. M. Allen,

11juin—1an Chas Lafitte.

VINGT-TROISIEME ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nile-Orléans, 10 mai 1872.

CONFORMEMENT à la Charte, les Directeurs présentent l'état ci-après des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872—

[illegible]

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. MOORE, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans.

Certifié sous serment et signé pardevant moi, ce 10 mai 1872.

W. H. EVANS, Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, sur tous les certificats de scrip, entre les mains des porteurs légaux des dits certificats, à partir du second lundi de juin prochain.

Il a aussi déclaré un dividende de scrip de trente-cinq pour cent sur les primes nettes gagnées pour la participation pour l'année finissant le 30 avril 1872, dividende pour lequel des certificats seront émis, à dater du premier lundi d'août prochain, francs de timbre.

THOMAS A. ADAMS, Président.

HENRY V. MOORE, secrétaire.

DIRECTEURS:

Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
C. T. Buddecke,	P. H. Foley,
A. G. Ober,	A. Thomson,
R. H. Summers,	R. Nelligan,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	J. J. Gerard,
S. R. Newman.	10 mai—1an

Scierie VARIETY, à Vapeur.

T. E. W. SMITH,

Propriétaire.

No 104 de la rue St-Joseph,

Nile-Orléans.

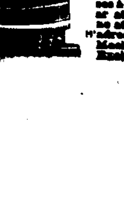

PRÉPARATION du bois de charpente, ronde, droit et circulaire. Répartition de pièces en rampes et moulures d'escalier faites sur commande. Le lin préparation de planches en [illegible] à notre attention spéciale.

S'adresser à la boîte 104 du Mechanics' and Traders' Exchange. oct—1an

---

ASSURANCES.

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans

NO. 61 DE LA RUE DU CAMP.

Nouvelle-Orléans, 24 Janvier 1872.

ONZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

Montant des primes de Risques expirés le 31 décembre 1871:

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

L'actif de la compagnie est comme suit. Il est basé sur la valeur la moins élevée du marché, au comptant:

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

HOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, le 24ème jour de janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats de profits non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à dater du même jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.

JOHN G. GAINES, Vice-Président.

THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNEE 1872:

John G. Gaines	H. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
R. Bloom,	I. N. Marks,
Charles Macready,	Edward Fleven,
J. Weis,	W. E. Seymour,
W. B. Taylor,	C. Morris.

RAPPORT SUR L'ETAT

— DE LA —

Banque Nationale de l'Etat,

(Aujourd'hui Banque Mutuelle)

— A la —

NILE-ORLEANS, ETAT DE LA LOUISIANE,

Le Samedi, 28 Septembre 1872.

A la clôture des affaires.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	[illegible]
Excès de traites	[illegible]
Bonds des Etats-Unis pour garantir la circulation	[illegible]
Autres actions, bonds et Hypothèques	[illegible]
Dû par les agents de rachats et de réserve	[illegible]
Dû par d'autres Banques Nationales	[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers	[illegible]
Maisons de banque	[illegible]
Autres propriétés foncières	[illegible]
Meubles et installations	[illegible]
Primes sur bonds des Etats-Unis	[illegible]
Echanges pour le Clearing House	[illegible]
Billets d'autres Banques Nationales	[illegible]
Petite monnaie, y compris les nickels	[illegible]
Espèces	[illegible]
Billets legal tender	[illegible]

ACTIF.

Capital payé	[illegible]
Surplus (ancien fond)	[illegible]
Surplus, fond spécial	[illegible]
Profits et pertes	[illegible]
Circulation de banque nationale, non encore rachetée	[illegible]
Dividendes non payés	[illegible]
Dividende trimestriel de 2 1/2 pour cent déclaré le 28 sept. 1872, payable le 14 octobre 1872	[illegible]
Dépôts individuels	[illegible]
Dû à des banques nationales	[illegible]
Dû à d'autres banques et banquiers	[illegible]

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Les Directeurs de la Banque Nationale d'Etat, dûment autorisés par un vote affirmatif d'une majorité des actionnaires, ont résolu d'adopter le système mutuel dans la disposition des bénéfices de la banque, à dater du 1er octobre 1872.

Les dividendes se feront tous les trois mois, dans les derniers jours de décembre, mars, juin et septembre.

Les actionnaires recevront des dividendes trimestriels de deux et demi pour cent, après qu'il sera porté dix pour cent du bénéfice net au fond de surplus, ainsi que le veut la loi. Le reste du bénéfice sera partagé au pro rata, entre les déposants, d'après leurs balances journalières, et entre les actionnaires d'après le nombre de leurs actions.

Ce système se recommande aux déposants aussi bien qu'aux dépositaires.

Pour les déposants, c'est un juste équivalent de leur patronage qui donne de plus grands bénéfices aux actionnaires.

Le tableau publié ci-dessus indique l'état de la banque après qu'elle eut payé un dividende 2 1/2 pour cent—bénéfice des trois derniers mois—laissé en prime sur ses bonds des Etats-Unis à dix pour cent et le fonds de réserve avec un crédit de quarante-deux mille piastres.

SAM'L H. KENNEDY, Président.

E. RIGNEY, Vice-Président.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

— DIRECTEURS —

SAM'L H. KENNEDY,	S. FRIEDLANDER,
E. RIGNEY,	CHAS. E. SLAYBACK,
JOSEPH DUNBAR,	G. P. BLANCAND,
A. FOSTER ELLIOT,	W. T. BLAKEMORE,

1 oct—1m

Compagnie Teutonia d'Assurance

PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de la première année fiscale expirée le 31 août 1872:

[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.

GEO. STROMEYER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, notaire public, le dix-huitième jour de septembre mil huit cent soixante-douze.

JOSEPH COHN, Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt sur le capital payé—à dater du LUNDI, 21 octobre 1872.

Ils ont également déclaré les dividendes suivants: huit pour cent sur le capital payé et selon pour cent sur le montant net des primes. Ces dividendes seront portés au crédit des billets dus pour actions et il en sera émis des certificats à dater du 21 octobre 1872.